

Comite de pilotage
Réforme des rythmes scolaires

Compte rendu
Lundi 11 Juin 2018

Présents :

Elus de la Commission Enfance et Jeunesse : V. Letellier, C. Auffray, M. Hurault, B.Chevestrier,
Responsable Enfance-Jeunesse : E. Lemahieu,
Responsable Jeunesse : M. Goupil,
Responsable Médiathèque : A.Sauvager,
Déléguée DDEN : L. Boissière,
Directeur Ecole Paul Emile Victor : M. Brisson,
Représentants parents d'élèves PEV : M.Flaux, C. Léonard,
Directrice Ecole Sacré Coeur : M.E. Martin,
Représentants parents d'élèves Ecole Sacré Coeur : P. Gicquel

Ordre du jour :

Projet de fonctionnement TAP
Rentrée 2018-2019

M.E Martin, informe de l'organisation du mercredi matin pour les élèves de l'école Sacré Coeur.
Les enfants bénéficieront d'ateliers mis en place par Nathalie (ATSEM de l'école) jusqu'à 12h.
Le transfert école/cantine pour les enfants inscrits à l'ALSH se fera comme les années précédentes.

E. Lemahieu, communique la date de réunion d'information le 25 juin au Relais des Cultures.
Un Power Point sera présenté aux familles, mis en ligne sur le site de la mairie et communiqué au directeur de l'école publique.

M. Brisson évoque la date de fin des APC. Un fonctionnement est à envisager entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation pour anticiper ce point. En effet, à compter de la date de fin des APC, le nombre d'enfants pris en charge par les enseignants, revient aux animateurs et augmente les effectifs.
Une ouverture de classe est confirmée, le préfabriqué sera utilisé toute l'année et plus disponible pour les TAP.

E. Lemahieu revient sur les problématiques concernant les modalités d'inscriptions et de participation aux activités pour les élémentaires.

Rappel des dysfonctionnements observés :

- Les inscriptions en dehors des délais impactent le début des activités et la sécurité.
Les listes d'appels ne sont pas à jour.
L'équipe doit procéder à des inscriptions auprès des enfants la 1ère semaine de la rentrée pour compléter les groupes.
- Les inscriptions sont réalisées par les parents sans en informer les enfants.
- Les enfants ont été inscrits par défaut à des activités auxquelles ils ne souhaitent pas participer.
Ces constats interrogent quand à l'implication et au choix de l'enfant

Proposition de « pré inscriptions » par les enfants

- Mise en ligne du programme d'activités et information dans les cartables **le vendredi de l'avant dernière semaine avant les vacances**
- Pré inscription des enfants avec les animateurs la dernière semaine avant les vacances scolaires.
- Chaque animateur / ou chaque référent de classe (à déterminer) présente son activité aux niveaux concernés sur le temps des TAPIE :
 - le lundi pour les CP/CE1
 - le jeudi pour les CE2/CM1/CM2
- Les enfants se positionnent en fonction de leurs envies

Validation de l'inscription par les familles

- Les pré inscriptions sont saisies sur le google drive avant la fin de la 1ère semaine d'inscription,

- Les familles peuvent visualiser et valider les inscriptions d'ici la fin de la période d'inscription (1 semaine).

Proposition :

- Modification du tableur google drive qui ne permet pas une vision globale des inscriptions (TAP, Activités extrascolaire, APC/Absence)
- Affichage de la classe, cocher les différentes possibilités de l'enfant.(sortie, activités extrascolaires, TAP)
- Permet après validation d'extraire ce tableau et de l'utiliser pour le pointage de 15h45, le récapitulatif par classe...
- Optimise le temps de saisie

Communication avec les enfants - Rappel des inscriptions

Les plus jeunes(CP/CE1) ont besoin d'un rappel en début de période pour intégrer leurs inscriptions.

Propositions :

- Mise en place d'un affichage dans les classes
- Illustration des activités par des pictogrammes
- Etiquettes prénoms des enfants (a travailler en équipe)

Modalités de participation des enfants

Dans la réflexion de mise en place du projet, le fait de dégager un animateur volant pour les enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire a été évoquée. Cette possibilité nécessite d'être étudiée afin de mesurer les incidences éventuelles sur le fonctionnement. Si on laisse la possibilité d'être en autonomie, le risque est d'être débordé et qu'un animateur ne suffise pas.

Proposition :

- Dans un 1^{er} temps rendre l'inscription obligatoire aux TAPO (2 séances par semaine)
- S'adapter au sein des groupes constitués (possibilités ou non de laisser à l'enfant la possibilité de faire autre chose sans perturber le groupe..)
- Evaluer les activités avec les enfants à l'issue de chaque cycle
- Proposer des outils d'évaluation (enquête, discussions, circulation de la parole de chacun).

Fonctionnement maternelle

La quasi totalité des effectifs présents sur le temps des TAP

Proposition 1

- Penser l'organisation comme un temps informel d'accueil de loisirs :
- Dans le respect des règles d'utilisation de chaque espace, permettre la libre circulation des enfants.
- Constituer des malles pédagogiques pendant l'été (manipulation, dessins, construction, modelage, lecture a voix haute, jeux d'extérieur, parcours motricité).
- Prévoir l'aménagement de différents espaces en concertation avec les enseignants à partir de 15h30
- Mise à disposition d'un animateur pour l'aménagement des espaces à 15h30
- Utilisation préfabriqué maternelle salle d'activité (réhabilitation dans l'été projet argent de poche)
- Rotation des animateurs sur les différents espaces intérieur + extérieur
- Communication familles en début d'année scolaire

Proposition 2

Mise en place de temps d'animation organisés

- Constitution de groupes décroissés (mélange de PS / MS / GS)
- Rotation déterminée en amont par l'équipe (* 60 élèves = 5 groupes qui tournent)

A prévoir

- Mise en place de temps de réunion réguliers pour ajuster le fonctionnement avec les ATSEM et les animateurs
- Prévoir un calendrier de réunion en accord avec l'équipe enseignante.

Pédibus

L'organisation d'activités extrascolaires permet :

- aux enfants de bénéficier d'activités sportives et culturelles de qualité
- d'alléger les effectifs d'enfants présents sur le temps des TAP .

La gestion des pédibus mobilise un animateur les lundi et mardi entre 15h45 et 16h10

L'harmonisation des horaires d'activités musique et roller le lundi doit permettre aux animateurs de se dégager plus rapidement pour réintégrer les TAP.

Communication

- Réunion d'information familles (mai/juin) date du 25 juin / info dans les cartables

- Plaque de présentation générale diffusée en début d'année scolaire.
- Diaporama de présentation des TAP diffusé lors de la réunion de rentrée scolaire.
- Avant chaque période de vacances, distribution d'un papillon avec un lien vers le blog ou le site internet pour consulter le programme et s'inscrire.
- Elaboration d'une charte périscolaire et TAP